

Nombre de membres
composant le Conseil Municipal 35
Présents à la séance 35

**Extraits du Registre
des Délibérations
du Conseil Municipal**

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture, le 13 MARS 2024
et de la publication le 13 MARS 2024
Le Maire,

Conseil Municipal du 11 Mars 2024

N° DCM : 2024-106-01S

Objet :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PAR LE DEPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE DANS LE CADRE DU « PLAN 50 000 ARBRES »

L'an deux mil vingt-quatre, le onze mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Familles sous la présidence de Monsieur Olivier TRAYAUX, Maire. Cette réunion se tient en public dans la limite de la capacité de la salle. Cette réunion est retransmise par vidéo sur le site internet de la Ville.

Etaient présents :

M. TRAYAUX Maire en exercice, Mme FELGINES, M. VANDENBOSSCHE, Mme PENAUD, M. CHAFFAUD, Mme TIMERA, M. BOURCIER, Mme PINTO, M. AMSLER, Mme BOURDINAUD, M. CHARTRAIN, Mme WESTPHAL, M. MUSSO, M. MONTEFIORE, Adjoints

Mme MILLE, M. CATINAUD, Mme VALOTEAU, M. OFFENSTEIN, M. DAMBRIN, M. DURAZZO, Mme LAURENT, Mme CIUNTU, M. CARDOSO, Mme BLAMOUTIER, Mme GRASSER, Mme MARIE, M. BOGUET-HENARD, M. BRIE, M. CHESNOY, M. GIACOBBI, M. MARASCO, Mme D'ANDREA, Mme SIMON, Mme ASTIC, M. BRAND.

Madame TIMERA est désignée comme secrétaire de séance en application
de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

DELIBERATION N° 2024-106

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2023-16-27 de la commission permanente du Conseil Départemental du Val-de-Marne du 11 décembre 2023 autorisant le Président à signer les 53 conventions – Plan 50 000 arbres en Val-de-Marne : aide départementale en faveur des 47 communes et de leurs groupements,

VU le rapport n° 2024-106 présenté en Commission des affaires techniques du 27 février 2024,

CONSIDERANT le projet de végétalisation du cimetière de Sucy-en-Brie par la plantation de 41 arbres-tiges ;

CONSIDERANT le dossier de demande de financement déposé auprès du Département du Val-de-Marne le 7 juillet 2023 dans le cadre du dispositif « Plan 50 000 arbres » et le courrier de notification du Département reçu en Mairie le 26 décembre 2023 ;

SUR proposition de Monsieur le Maire,

Après avoir entendu le rapporteur,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 : APPROUVE la convention de subventionnement – aide départementale en faveur des 47 communes et des 3 établissements publics territoriaux dans le cadre du Plan 50 000 arbres pour le projet de plantation du cimetière de la commune de Sucy-en-Brie, à intervenir avec le Département du Val-de-Marne.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le maire à signer ladite convention et tous documents s’y rapportant.

Cette délibération a été adoptée par **35 POUR**

Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
La Directrice de l’Administration Générale
et des Assemblées,

Céline GAULTIER

Le Maire,

Olivier TRAYAUX

